

MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

PINCE POUR APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

INSTRUCTIONS D'ORIGINE

INTRODUCTION

Ce manuel comprend les instructions de montage, d'entretien (périodique et extraordinaire) et les actions correctives aux éventuels dysfonctionnements. Les instructions reportées dans ce manuel ne remplacent pas mais intègrent les obligations relatives au respect de la législation en vigueur sur les normes de sécurité et contre les accidents, qui sont du ressort de l'entreprise utilisatrice. L'entreprise utilisatrice est également tenue de faire observer toutes les instructions figurant dans ce manuel, y compris la formation du personnel à l'utilisation de l'équipement et à son entretien.

SPÉCIFICATIONS ET UTILISATION DE L'ÉQUIPEMENT

Équipement à accrocher au chariot élévateur pour la manutention de cartons d'emballage. Composé d'un châssis de guidage des mâchoires, y compris les accrochages au profil ISO 2328 pour la fixation au chariot, avec ou sans translation latérale incorporée ; installation hydraulique adaptée aux exigences de la manutention spécifique, translation de la charge par vannes, synchronisme des mâchoires, réglage de la pression de serrage de la charge, manomètre indicateur de la pression de serrage ; mâchoires avec support du panneau oscillant, panneau avec patin de préhension en caoutchouc vulcanisé, à la forme et aux dimensions adaptées à la charge à manutentionner ; entraînement des mâchoires par actionneurs linéaires opposés ; grille d'appui de la charge.

SYMBOLES UTILISÉS



Situation à risque pour la sécurité de l'opérateur.



Procédure à effectuer impérativement.



Annotations à lire attentivement.

SOMMAIRE

PARTIE 1 : FIXATION AU CHARIOT ET RÉGLAGES

1.	CONSEILS D'UTILISATION DE L'ÉQUIPEMENT	P. 2	7.	RÉGLAGES ET VÉRIFICATIONS	P. 7
1.1.	MANUTENTIONS INTERDITES	P. 2	7.1.	PRESSION DE SERRAGE	P. 7
1.2.	MANUTENTIONS CORRECTES	P. 2	7.2.	VITESSE ET SYNCHRONISME	P. 7
2.	VÉRIFICATIONS DU CHARIOT	P. 3	7.3.	RÉGLAGE DES MÂCHOIRES	P. 8
3.	CONFIGURATION DE L'ÉQUIPEMENT	P. 3	7.3.1.	RÉGLAGE DE LA CONVERGENCE DES SUPPORTS DES PANNEAUX	P. 8
3.1.	POUR L'EXPÉDITION	P. 3	7.3.2.	RÉGLAGE DE L'INCLINAISON DES PANNEAUX	P. 8
4.	DESCRIPTION DE L'ÉQUIPEMENT	P. 4	8.	VÉRIFICATIONS JOURNALIÈRES	P. 8
4.1.	AVEC OU SANS TRANSLATION INCORPORÉE	P. 4			
5.	FIXATION AU CHARIOT	P. 4			
5.1.	PRÉPARATION	P. 4			
5.2.	FIXATION DES CROCHETS INFÉRIEURS	P. 4			
5.3.	ACCROCHAGE DE LA PINCE	P. 5			
5.4.	RÉGLAGE DES CROCHETS	P. 5			
5.5.	RACCORDEMENT DES TUYAUTERIES	P. 5			
6.	RACCORDEMENT ET SCHÉMA DE L'INSTALLATION HYDRAULIQUE	P. 6			
6.1.	VÉRIFICATION DES MOUVEMENTS	P. 6			
6.2.1.	SANS TRANSLATION	P. 6			
6.2.2.	AVEC TRANSLATION INCORPORÉE	P. 6			

MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

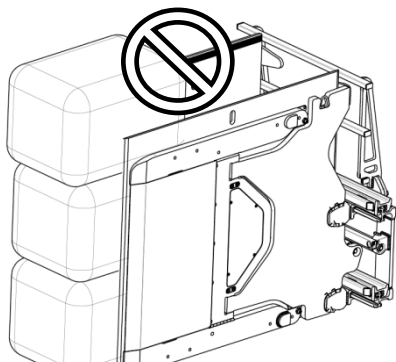
PARTIE 2 : ENTRETIEN

9.	ENTRETIEN ORDINAIRE	P. 9
10.	ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE	P. 10
10.1.	DÉMONTAGE DU PANNEAU	P. 10
10.2.	DÉMONTAGE DU SUPPORT DU PANNEAU	P. 10
10.3.	DÉMONTAGE DE LA MÂCHOIRE	P. 11
10.4.	DÉMONTAGE DES PATINS	P. 11
10.5.	REPLACEMENT DES PATINS	P. 12
10.6.	FIXATION DE LA TIGE DU VÉRIN	P. 12
10.7.	FIXATION DU CORPS DU VÉRIN	P. 12
10.8.	DÉMONTAGE DES VÉRINS	P. 12
10.8.1	REPLACEMENT DES JOINTS	P. 12
10.8.2	MONTAGE DES JOINTS	P. 12
10.9.	DÉMONTAGE DE LA VANNE	P. 13
10.10.	DÉMONTAGE DE LA GRILLE D'APPUI DE LA CHARGE	P. 13
11.	LISTE DES DYSFONCTIONNEMENTS, DES CAUSES ET DES ACTIONS CORRECTIVES	P. 14
12.	ÉMISSION SONORE	P. 15
13.	RECYCLAGE	P. 15
14.	GARANTIE	P. 15
15.	FAC-SIMILÉ DU CERTIFICAT CE DE CONFORMITÉ	P. 15

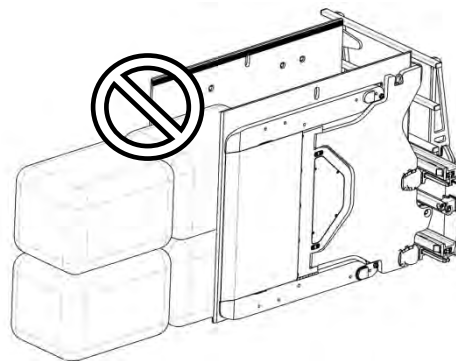
1. CONSEILS D'UTILISATION DE L'ÉQUIPEMENT

1.1. MANUTENTIONS INTERDITES

Transporter une charge instable ou décentrée ; trop encombrante et réduisant la visibilité ; d'un poids supérieur à la portée indiquée ; déplacer une charge déjà déposée en utilisant la charge à déposer ; utiliser l'équipement en présence de déformations de la structure ou de dysfonctionnements.



Exécuter des déplacements ou des manœuvres avec la charge soulevée à une hauteur importante.
Progresser à une vitesse élevée en présence d'une chaussée accidentée ou de rampes de montée.



Éviter la préhension des cartons à l'extrémité des mâchoires. Si cette manœuvre s'avérait nécessaire, ne pas serrer à pleine puissance.

Manutentionner des charges à une hauteur pouvant gêner la visibilité lors des manœuvres.

Transporter des personnes ou manœuvrer avec des personnes dans le rayon d'action du chariot.

Stationner le chariot avec le moteur allumé et/ou la charge soulevée sur une chaussée accidentée ou sur des rampes de montée.

1.2. MANUTENTIONS CORRECTES

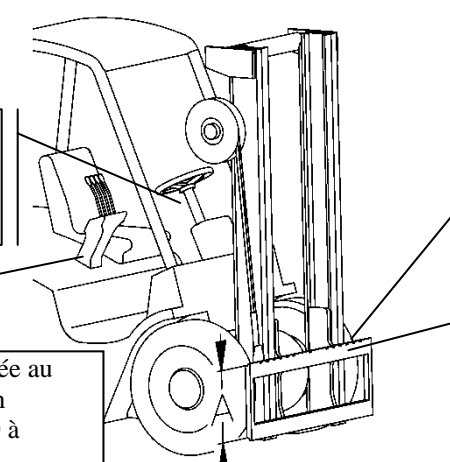
Lors de la prise de la charge, prêter une attention particulière afin d'éviter toute détérioration et tout déplacement dangereux des cartons adjacents.

La charge doit être stable ou maintenue à l'aide d'élingues.

Lors de la manutention à l'aide du chariot, maintenir le montant pivoté, la charge légèrement soulevée et centrée, en adaptant la vitesse en fonction de l'état de la chaussée, des obstacles et de la présence de personnes sur le parcours.

MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

2. VÉRIFICATIONS DU CHARIOT



Le diamètre intérieur conseillé pour un éventuel système d'alimentation supplémentaire est, au minimum, de 9,5 mm.

Distributeur à 4 leviers de commande des mouvements.

La pompe hydraulique du chariot dédiée au distributeur doit présenter une pression maximale de 23 MPa et un débit de 20 à 25 l/mn.

Les entailles de positionnement des fourches doivent être en bon état et non colmatées.

La plaque de support des fourches doit être plate et dépourvue de saillies sur la partie avant.

Dimension « A » ISO 2228 (mm) :

- Classe I = min 304 - max 305
- Classe II = min 380 - max 381
- Classe III = min 474,5 - max 476
- Classe IV = min 595,5 - max 597

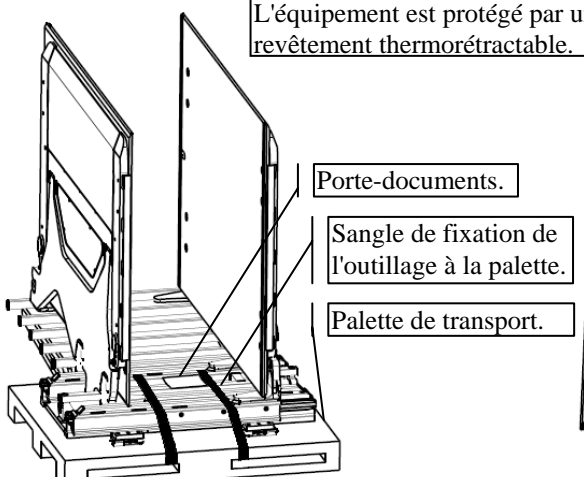
IL EST INTERDIT D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT À DES FINS OU DES MANUTENTIONS DIFFÉRENTES DE CELLES INDIQUÉES.

LE DÉBIT RÉEL DE LA COMBINAISON ENTRE LE CHARIOT ET L'ÉQUIPEMENT EST DE LA RESPONSABILITÉ DU CONSTRUCTEUR DU CHARIOT ET POURRAIT NE PAS CORRESPONDRE AUX INDICATIONS DE LA PLAQUE D'IDENTIFICATION. CONSULTER LE CONSTRUCTEUR DU CHARIOT POUR LE DÉBIT DÉFINITIF.



3. CONFIGURATION DE L'ÉQUIPEMENT

3.1. POUR L'EXPÉDITION



L'équipement est protégé par un revêtement thermorétractable.

Porte-documents.

Sangle de fixation de l'outillage à la palette.

Palette de transport.

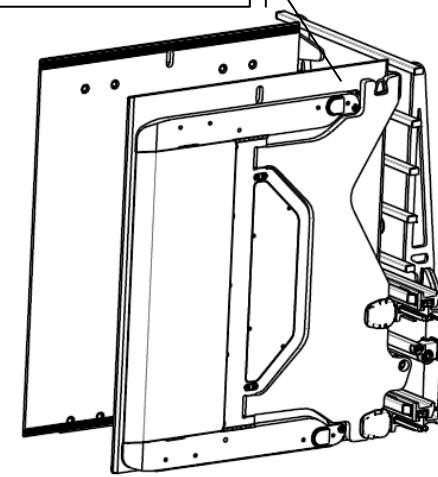
Plaque d'identification.

CE	ANNO FABBRIC. - BAUJAHR	
	MNFG. YEAR - ANNE FABRIC.	
TIPO - TYP		
TYPE - TYPE		
MATRICOLA - FABRIK NR.		
S. NUMBER - NR. FABRIC.		
PORTATA STRUTT. - TRAGKRAFT		KG
STR. CAPACITY - CAPACITE STRUCT.		
CON BARIC. A - MIT L. SP.		MM
WITH C.O.G. AT - AVEC C.D.G. A		
SPESSORE - VORBAUMASS		MM
THICKNESS - EPAISSEUR		
MASSA - EIGENGEWICHT		KG
WEIGHT - MASSE		
BARICENTRO - SCHWERPUNKT		MM
C.O.G. AT - C.D.G. A		
PRESSIONE MAX ESERCIZIO - MAX		BAR
BETRIEBSDRUCK - MAX WORKING		
PRESSURE - PRESSION MAX SERVICE		

RISPETTARE LA PORTATA COMPLESSIVA DEL CARRELLO E DELLA ATTREZZATURA - TRAGFÄHIGKEIT VON STAPLER UND ANBAUGERÄT BEACHTEN - RESPECT CAPACITY OF TRUCK AND ATTACHMENT ASSEMBLY - RESPECTER LA CAPACITÉ DE L'ENSEMBLE CHARIOT / ACCESSOIRE



Adhésifs de prévention des accidents.



MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

DESCRIPTION DE L'ÉQUIPEMENT

4.1. AVEC OU SANS TRANSLATION INCORPORÉE

Manomètre de vérification de la pression.

Uniquement en cas de translation incorporée : entrée incorporée de l'alimentation pour le déplacement latéral.

Bloc de vannes.

Entrée de l'alimentation pour l'ouverture et la fermeture des mâchoires.

Crochets supérieurs ISO 2328.

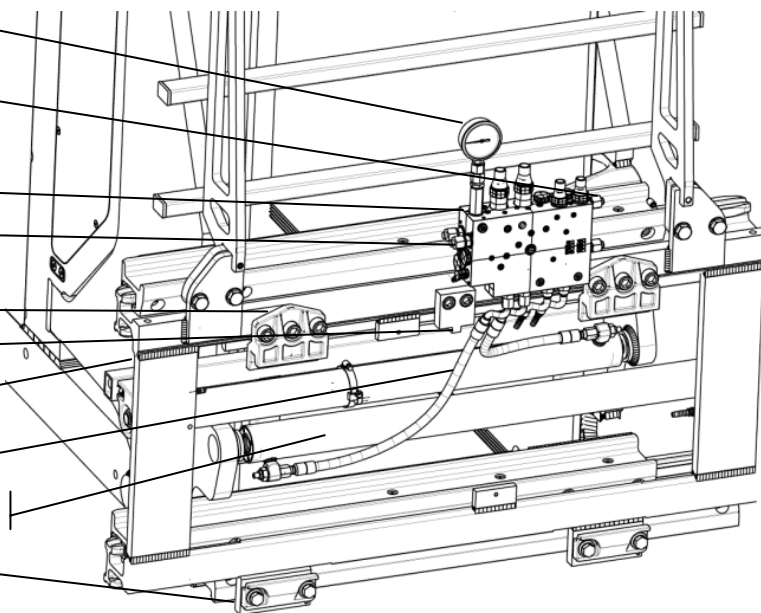
Référence centrale et arrêt du coulissement latéral.

Châssis fixe.

Installation hydraulique.

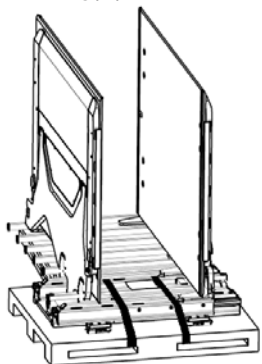
Actionneur linéaire de commande des mâchoires.

Crochets inférieurs ISO 2328 de blocage



5. FIXATION AU CHARIOT

5.1. PRÉPARATION



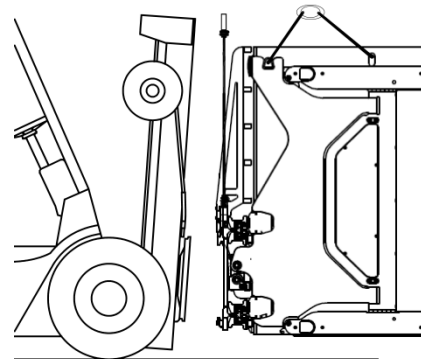
1) Éliminer la protection en nylon et les sangles de fixation à la palette.

2) Fixer deux chevilles à œillet aux extrémités du châssis.

3) Détacher les crochets inférieurs. Clé ISO 3318.

4) Utiliser des câbles à crochets UNI ISO 4479 et des élingues pour soulever l'équipement.

5) Accrocher l'équipement au chariot, de manière à ce que l'arrêt central s'engage dans l'encoche centrale de la plaque de support des fourches.



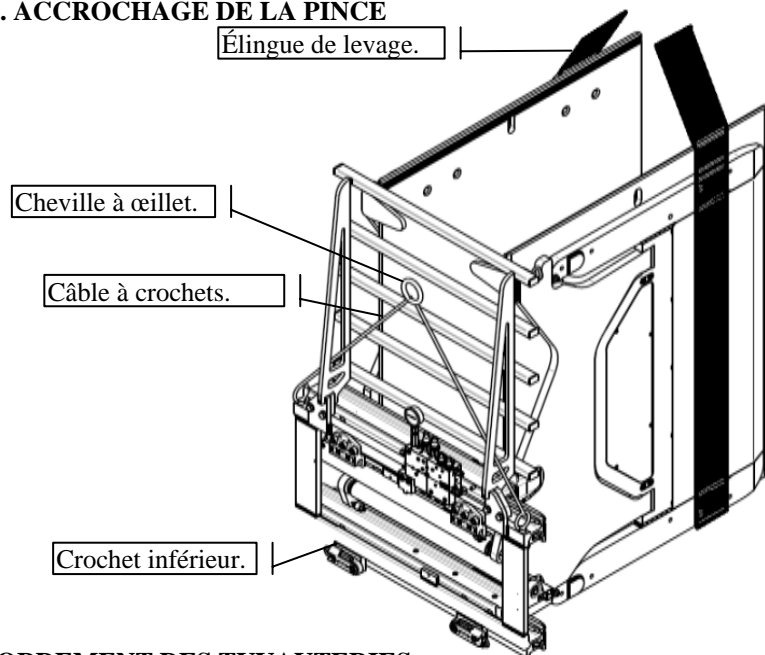
5.2. FIXATION DES CROCHETS INFÉRIEURS

Pour la fixation des crochets inférieurs, utiliser une clé ISO 3318.

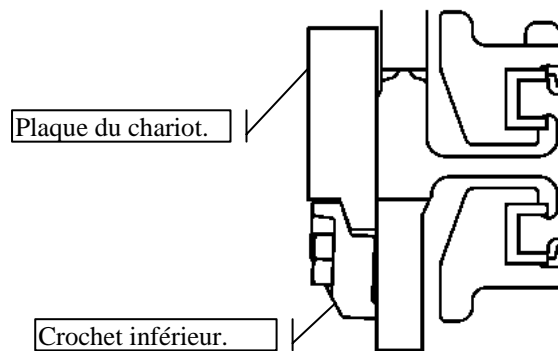
Dimension de la clé et serrage des vis.		
Classe FEM.	Clé mm	Serrage N/m
2	22	120

MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

5.3. ACCROCHAGE DE LA PINCE



5.4. RÉGLAGE DES CROCHETS



Les crochets inférieurs doivent bloquer l'équipement à la plaque de support des fourches.

5.5. RACCORDEMENT DES TUYAUTERIES



AFIN D'ÉVITER TOUT ACTIONNEMENT ACCIDENTEL DU LEVIER DE COMMANDE D'OUVERTURE DES MÂCHOIRES ET DONC LA PERTE DE LA CHARGE, Y APPLIQUER UNE PROTECTION OU UN DISPOSITIF SPÉCIFIQUE. L'APPLICATION DE CE DISPOSITIF EST DE LA RESPONSABILITÉ DU CONSTRUCTEUR DU CHARIOT OU DE L'INSTALLATEUR.



Avant de raccorder les tuyaux hydrauliques, éliminer la pression dans le circuit du chariot en suivant les indications du constructeur.

5.5.1. SANS TRANSLATION



Fuite possible d'huile de la tuyauterie. Préparer un récipient pour la collecte du fluide.



Les tubes de raccordement entre la vanne et l'installation du chariot sont optionnels.

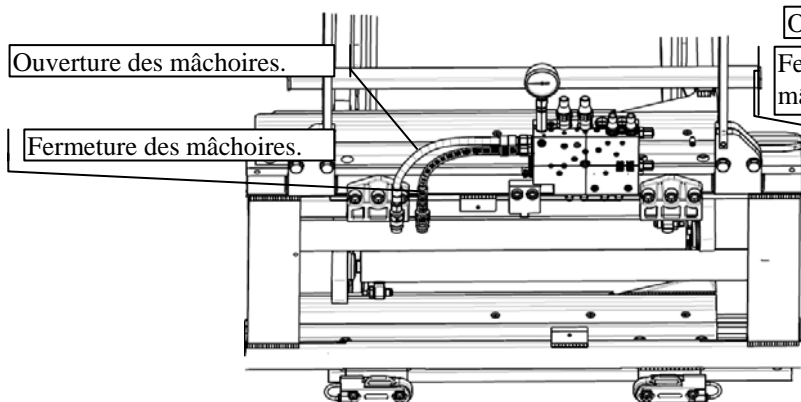
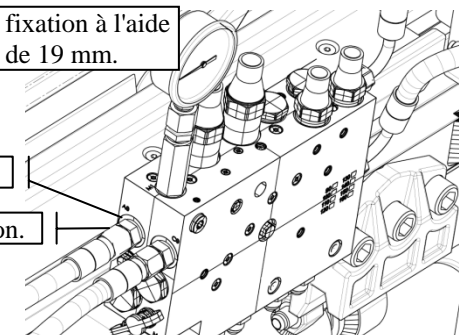
5.6 FIXATION DES RACCORDS

1) Bloquer le raccord fixe à l'aide d'une clé ISO 3318 de 17 mm.

2) Serrer l'écrou de fixation à l'aide d'une clé ISO 3318 de 19 mm.

Raccord fixe.

Écrou de fixation.



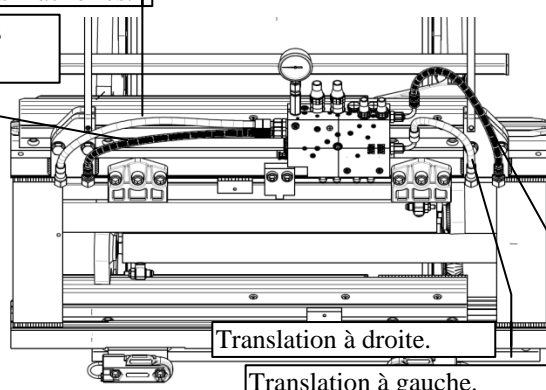
5.5.2. TRANSLATION INCORPORÉE

Ouverture des mâchoires.

Fermeture des mâchoires.

Translation à droite.

Translation à gauche.



MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

6. RACCORDEMENT ET SCHÉMA DE L'INSTALLATION HYDRAULIQUE

6.1. VÉRIFICATION DES MOUVEMENTS



AFIN D'ÉVITER TOUT ACTIONNEMENT ACCIDENTEL DU LEVIER DE COMMANDE D'OUVERTURE DES MÂCHOIRES ET DONC LA PERTE DE LA CHARGE, Y APPLIQUER UNE PROTECTION OU UN DISPOSITIF SPÉCIFIQUE. L'APPLICATION DE CE DISPOSITIF EST DE LA RESPONSABILITÉ DU CONSTRUCTEUR DU CHARIOT OU DE L'INSTALLATEUR.



Avant de raccorder les tuyaux hydrauliques, éliminer la pression dans le circuit du chariot en suivant les indications du constructeur.

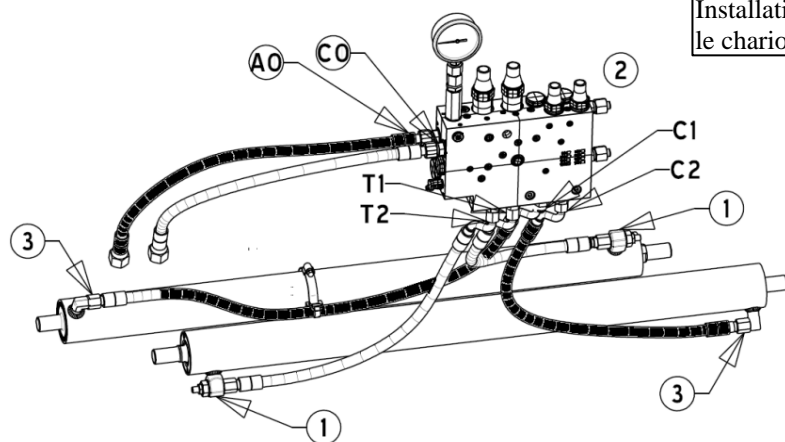


Fuite possible d'huile de la tuyauterie. Préparer un récipient pour la collecte du fluide.



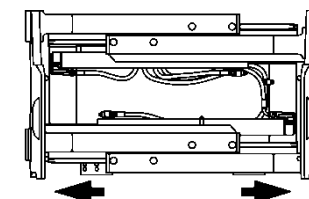
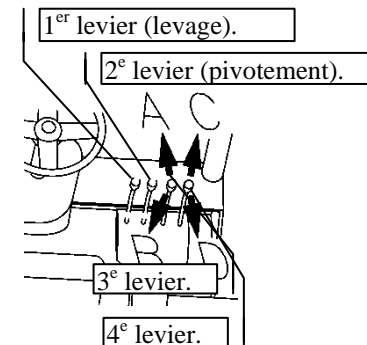
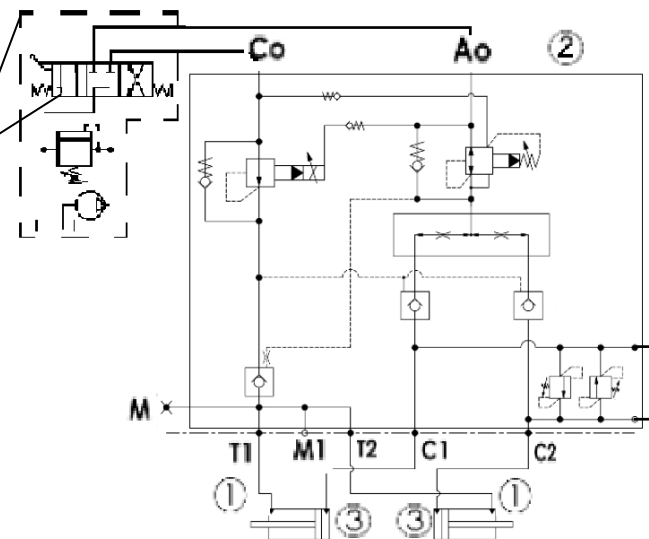
Pour vérifier les raccords, exécuter 5 mouvements complets, sans et avec la charge.

6.2. 1. SANS TRANSLATION

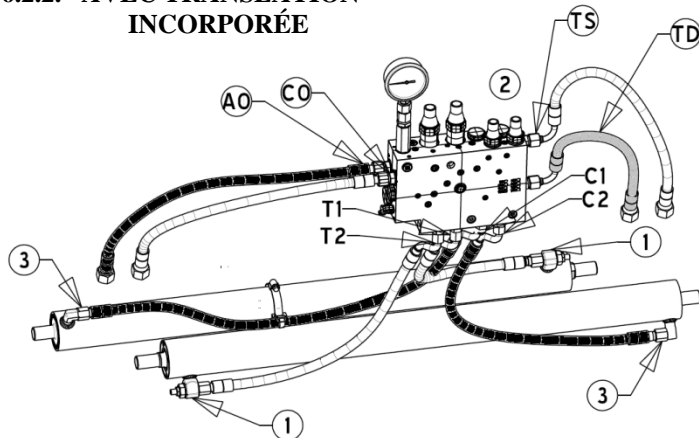


Installation existante sur le chariot.

4^e levier.



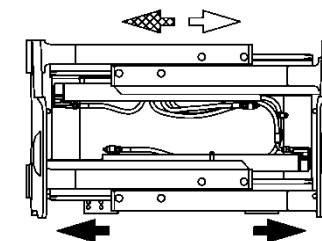
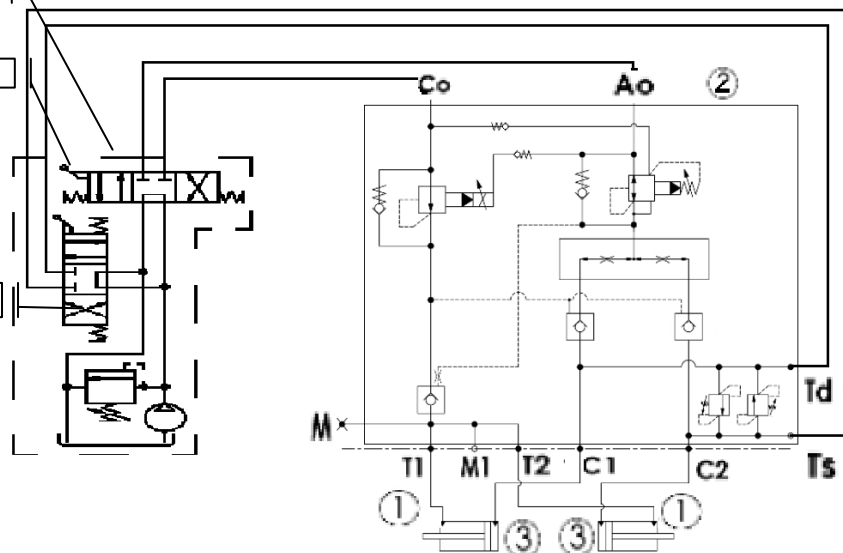
6.2.2. AVEC TRANSLATION INCORPORÉE



Installation existante sur le chariot.

3^e levier.

4^e levier.



MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

7. RÉGLAGES ET VÉRIFICATIONS



Les vannes sont réglées et contrôlées en phase de réception finale avec des centrales internes. Effectuer les vérifications et les réglages indiqués si l'on relève un défaut, une perte de la charge ou une désynchronisation des mâchoires.



Avant de raccorder les tuyaux hydrauliques, éliminer la pression dans le circuit du chariot en suivant les indications du constructeur.



Avant de procéder au réglage de la pression de serrage, contacter le service après-vente.

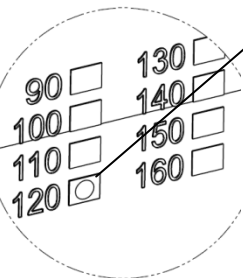
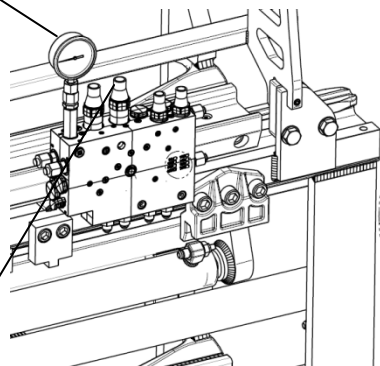


Le manomètre permet uniquement de vérifier ou de régler la pression du circuit hydraulique de la préhension de la charge.

7.1. PRESSION DE SERRAGE

Lire le manomètre avec l'équipement en ouverture minimale.

La pression maximale à ne pas dépasser est indiquée sur le corps des vannes.



Retirer la protection, clé ISO 3318 de 24 mm ; desserrer le contre-écrou, clé ISO 3318 de 17 mm ; régler à l'aide d'une clé ISO 3926 de 5 mm, visser pour augmenter la pression ; serrer le contre-écrou.

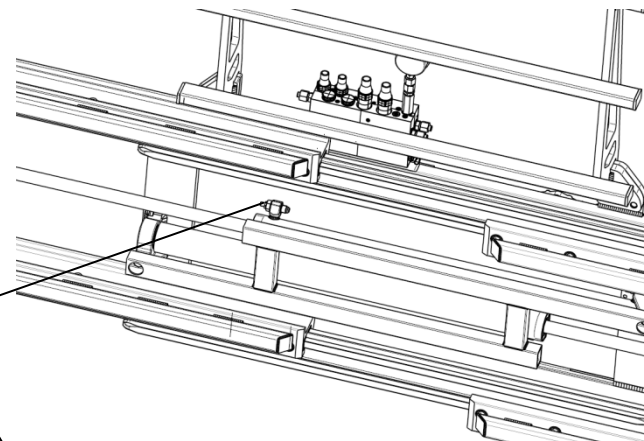


La protection de la vanne de régulation de pression est considérée comme une sécurité contre les altérations. Le constructeur ne répond pas des dommages et des ruptures s'il n'a pas été contacté avant les réglages éventuels.

7.2. VITESSE ET SYNCHRONISME



Pour restaurer le synchronisme, agir sur le régulateur du vérin de la mâchoire lente, afin d'éviter une réduction de la vitesse totale de fermeture. Une différence de vitesse de 10% de la course entre les mâchoires est admise.



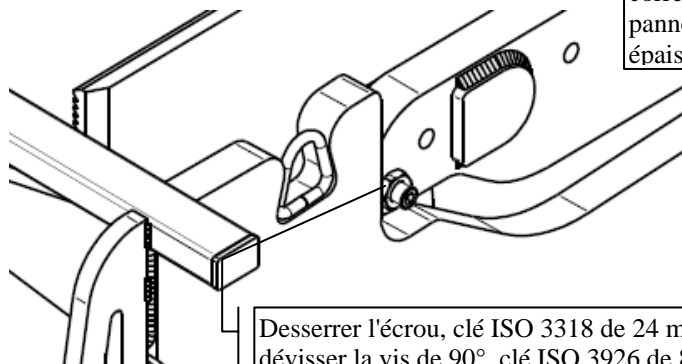
Desserrer le contre-écrou, clé ISO 3318 de 13 mm, dévisser la vis de 90°, clé ISO 3926 de 4 mm, et vérifier le résultat ; répéter le réglage jusqu'à l'obtention du résultat escompté. En fin de réglage, bloquer le contre-écrou.

MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

7.3 RÉGLAGE DES MÂCHOIRES

Les mâchoires ont été réglées et contrôlées en phase de réception. Effectuer les vérifications et les réglages indiqués si l'on relève un défaut ou une difficulté lors du serrage ou du déplacement de la charge, ou bien une perte de la charge

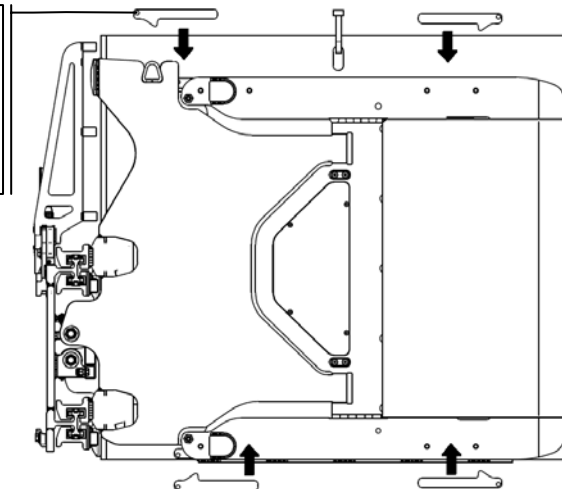
! 7.3.1 RÉGLAGE DE LA CONVERGENCE DES SUPPORTS DES PANNEAUX



Desserrer l'écrou, clé ISO 3318 de 24 mm, visser ou dévisser la vis de 90°, clé ISO 3926 de 8 mm, et en vérifier le résultat ; répéter le réglage jusqu'à l'obtention du résultat escompté. En fin de réglage, bloquer l'écrou.

7.3.2 RÉGLAGE DE L'INCLINAISON DES PANNEAUX

On pourra modifier l'inclinaison de chaque panneau en ajoutant ou en retirant des épaisseurs sur les quatre points indiqués. Accrocher le panneau dans la fente correspondante, desserrer les vis de fixation du panneau, clé ISO 3318 de 19 mm, insérer 1 ou 2 épaisseurs. En fin de réglage, bloquer les vis.



8. VÉRIFICATIONS JOURNALIÈRES

! En début de poste de travail, contrôler les points indiqués ci-contre et signaler l'éventuel problème au personnel chargé de l'entretien.

Vérifier le serrage des écrous de fixation de la tige et du fond des vérins de déplacement des fourches.

La dent centrale de l'équipement doit s'engager dans le cran central de la plaque de support des fourches du chariot.

Vérifier l'absence de fuites d'huile sur les vérins de déplacement des mâchoires.

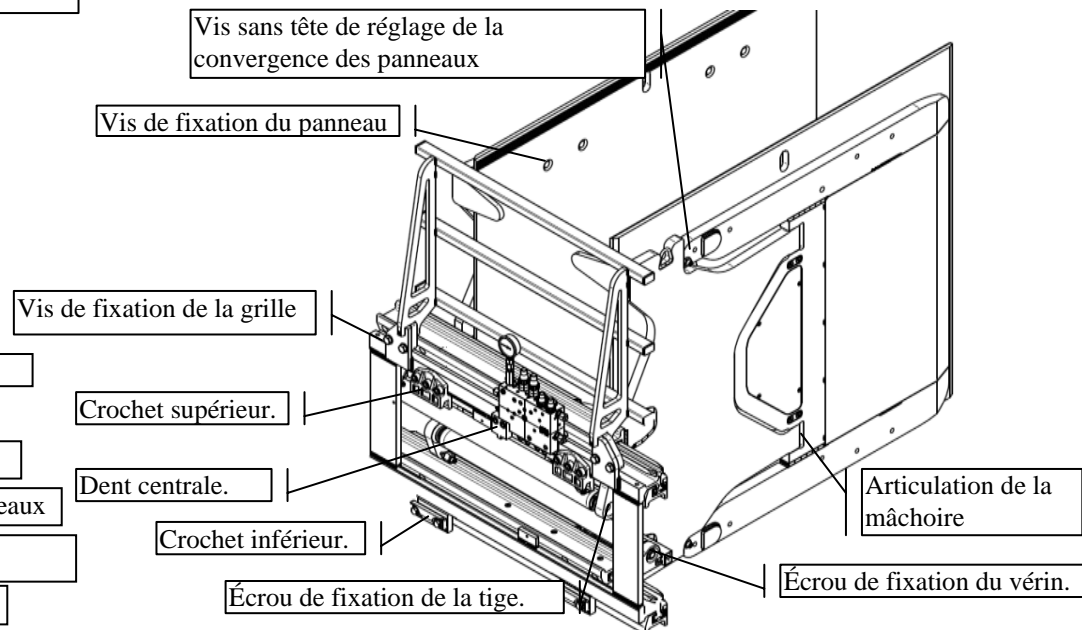
Vérifier le positionnement et la fixation des crochets inférieurs.

Vérifier la propreté et la lubrification des guides ou des pistes de coulissement des patins.

Vérifier les articulations des mâchoires et le serrage des vis de fixation des panneaux

Vérifier le réglage des vis sans tête de réglage de la convergence des panneaux

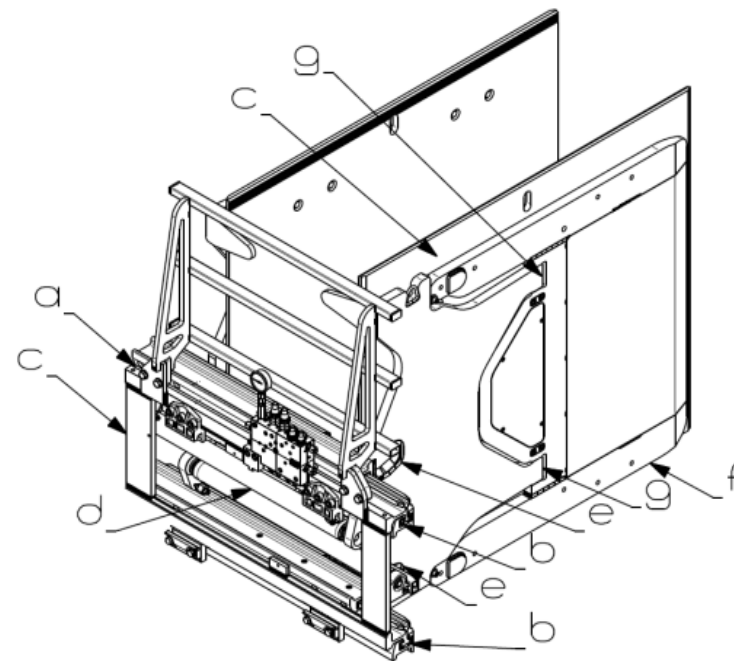
Vérifier le serrage des vis de fixation de la grille



MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

9. ENTRETIEN ORDINAIRE

PLAN D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE		
OPÉRATIONS	Heures de travail	
Pince pour appareils électroménagers		
Nettoyage et graissage des guides « a » de coulissement des mâchoires.	200	
Contrôle du serrage des vis et de l'absence de fuites d'huile des raccords hydrauliques.		
Vérification de la lisibilité des plaques et des adhésifs de prévention des accidents en « c ».		
Outre les opérations, exécuter, toutes les 200 heures de travail :		
Vérification et remplacement éventuel des patins de coulissement « b ».	1000	
Vérification de la pression de serrage et du synchronisme des mâchoires.		
Contrôle de l'état des tubes flexibles et des raccords.		
Vérification des actionneurs hydrauliques « d » ; absence de fuites du bouchon et état de la surface chromée de la tige.		
Vérification de l'état d'usure de la surface de préhension des panneaux		
Vérification de l'articulation du support du panneau « g »	2000	
Outre les opérations, exécuter, toutes les 200 et 1000 heures de travail :		
Vérification de l'usure de la zone « f » des parties de frottement au sol.		
Vérification de l'état de la base de fixation des mâchoires « e ».	2000	
Recherche de déformations ou de ruptures dans la structure ou dans les soudures.		



Avant de brancher ou de débrancher les tubes, éliminer la pression dans le circuit du chariot en suivant les indications du constructeur.



POUR L'UTILISATION DE L'ÉQUIPEMENT DANS UN ENVIRONNEMENT POUSSIÉREUX, HUMIDE OU CORROSIF, IL EST CONSEILLÉ D'INTERVENIR EN RÉDUISANT DE MOITIÉ LE NOMBRE D'HEURES DE MARCHE.



LUBRIFIANT CONSEILLÉ :
Pour l'intérieur : ISO X M2 (SHELL ALVANIA GRASE R2). Pour l'extérieur : ISO CB 32 (ESSO NUTO32).

MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

⚠ 10. ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE

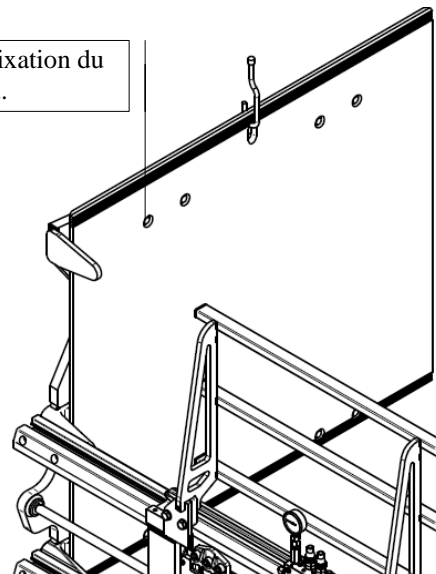
10.1. DÉMONTAGE DU PANNEAU

⚠ Équipement fixé au chariot ou positionné de manière à pouvoir déposer le panneau.

1) Porter les mâchoires en ouverture maximale.

2) Détacher le panneau du support à l'aide d'une clé Allen ISO 1174 de 19 mm, dévisser les 8 vis après avoir accroché le panneau dans la fente correspondante.

Vis de fixation du panneau.



Utiliser la fente en haut du panneau pour insérer le crochet.

10.2 DÉMONTAGE DU SUPPORT DU PANNEAU

⚠ Équipement fixé au chariot ou positionné de manière à pouvoir déposer le support du panneau. Pour déposer le support, il faudra avoir déjà démonté le panneau.

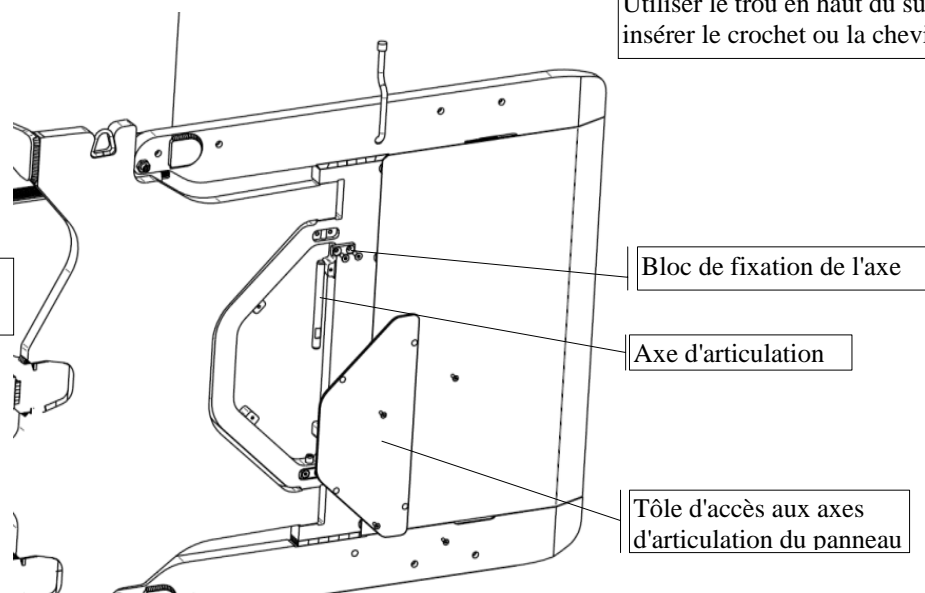
1) Accrocher le support en insérant un crochet ou une cheville à œillet dans le perçage correspondant.

2) Retirer la tôle d'accès aux axes d'articulation du panneau, en dévissant les vis à l'aide de la clé ISO 3926 de 3 mm.

3) Retirer les blocs de fixation des axes en dévissant les vis à l'aide d'une ISO 3926 de 5 mm. Retirer les axes d'articulation du panneau.

4) Le support du panneau peut désormais être retiré.

Utiliser le trou en haut du support pour insérer le crochet ou la cheville à œillet.



Bloc de fixation de l'axe

Axe d'articulation

Tôle d'accès aux axes d'articulation du panneau

MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

10.3. DÉMONTAGE DE LA MÂCHOIRE

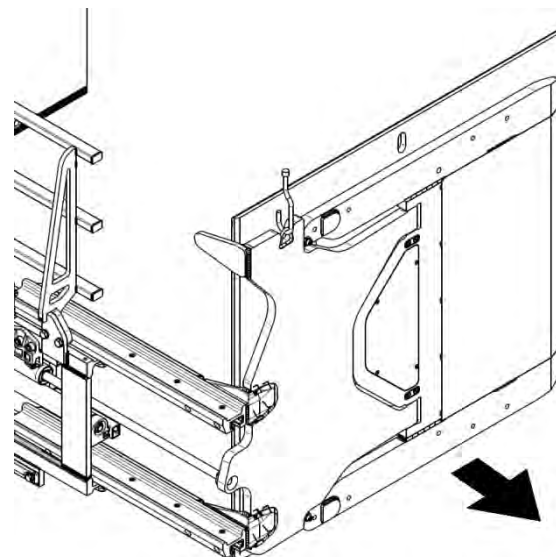
⚠ Équipement fixé au chariot ou positionné de manière à pouvoir déposer les dispositifs hydrauliques des mâchoires.

1) Porter les mâchoires en ouverture maximale.

2) Détacher la mâchoire du vérin à l'aide d'une clé ISO 3318 de 22 mm pour bloquer la tige et une clé Allen ISO 1174 de 30 mm pour dévisser l'écrou.

3) Porter les vérins en fermeture minimale et soutenir le vérin supérieur.

4) Retirer la mâchoire par le côté et la déposer au sol.



Utiliser la fente en haut de la mâchoire pour insérer le crochet.



L'équilibre de la mâchoire devient instable lorsqu'elle n'est plus guidée par le châssis.



POUR REPLACER LES PIÈCES DÉMONTÉES, EXÉCUTER LES PROCÉDURES DÉCRITES EN SENS INVERSE.

10.4. DÉMONTAGE DES PATINS

1) Retirer les vis, clé ISO 3926 de 4 mm, et éliminer l'arrêt des patins.

2) À l'aide d'un poinçon DIN 6450 de 8 mm, débloquent les patins et les retirer du guide.

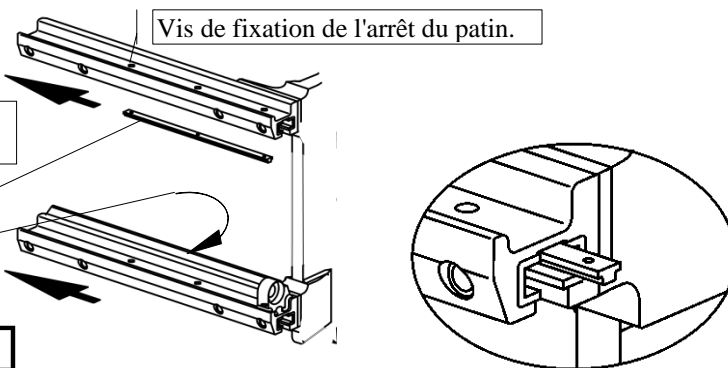
Arrêt des patins.

Fixation avant des patins.

⚠ Pour les patins avant, du côté de la mâchoire, utiliser des tournevis ISO 2380 car ils ne présentent de trous de déblocage.



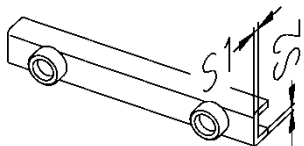
Au montage des nouveaux patins, positionner correctement l'arrêt.



POUR REPLACER LES PIÈCES DÉMONTÉES, EXÉCUTER LES PROCÉDURES DÉCRITES EN SENS INVERSE.

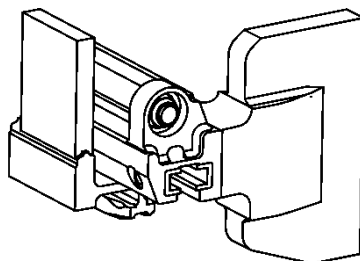
MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

10.5. REMPLACEMENT DES PATINS



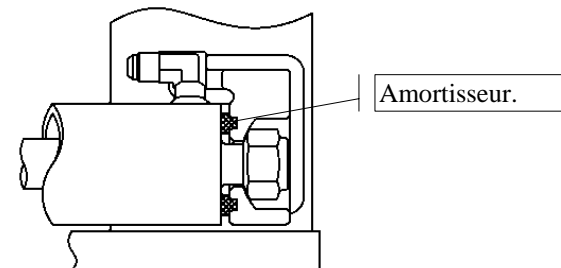
Remplacer les patins en cas de ruptures, de déformations permanentes ou si leur épaisseur est inférieure à S1 4 mm ; S2 5 mm.

10.6. FIXATION DE LA TIGE DU VÉRIN



Visser l'écrou jusqu'au blocage de la rondelle ressort Belleville et desserrer de 90°.

10.7. FIXATION DU CORPS DU VÉRIN



Vérifier que l'amortisseur s'insère parfaitement sur son siège, serrer jusqu'au blocage du vérin.

10.8. DÉMONTAGE DES VÉRINS

! Avant de brancher ou de débrancher les tubes, éliminer la pression dans le circuit du chariot en suivant les indications du constructeur.

! Fuite possible d'huile de la tuyauterie. Préparer un récipient pour la collecte du fluide.

! Équipement fixé au chariot ou positionné de manière à pouvoir déposer les dispositifs hydrauliques des mâchoires.

1) Avec la pince en ouverture minimale, positionner les mâchoires à 500 mm d'ouverture.

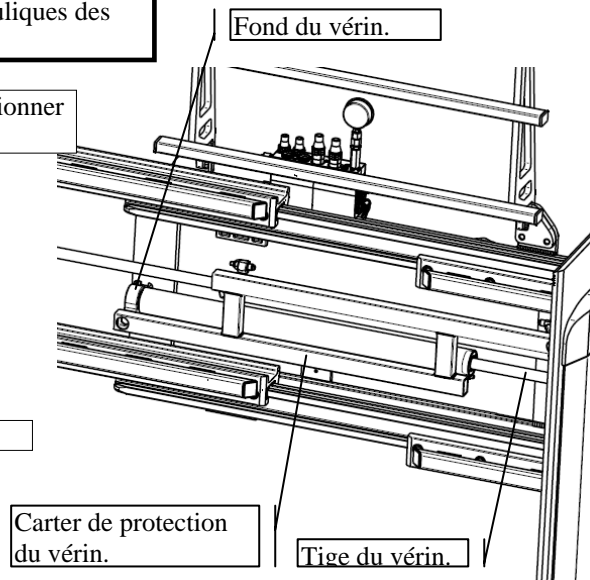
2) Dévisser les vis de fixation du carter de protection des vérins à l'aide d'une clé Allen ISO 1174 de 19 mm et déposer le carter.

3) Séparer les vérins des mâchoires à l'aide d'une clé ISO 3318 de 22 mm pour bloquer la tige et d'une clé Allen ISO 1174 de 30 mm pour dévisser l'écrou.

4) Porter les vérins sur la fermeture minimale.

5) Débrancher les tubes flexibles des vérins à l'aide d'une clé ISO 3318 de 19 mm.

6) À l'aide d'une clé Allen ISO 1174 de 30 mm, dévisser l'écrou du côté du fond et retirer le vérin.

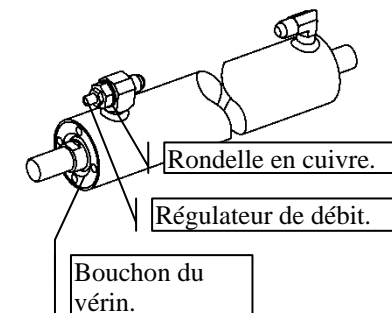


10.8.1. REMPLACEMENT DES JOINTS

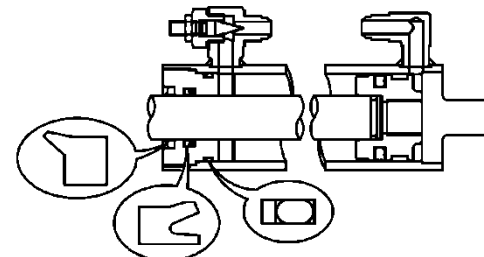
1) Pour remplacer le joint torique interne au régulateur, utiliser une clé ISO 3318 de 13 mm et une clé ISO3926 de 4 mm.

2) Pour remplacer la rondelle d'étanchéité en cuivre, utiliser une clé ISO 3318 de 19 mm.

3) Pour démonter le bouchon du vérin, utiliser une clé à ergots pour les diamètres de 12 à 60 mm, broche de diamètre 4 mm.



10.8.2. MONTAGE DES JOINTS



! Lors du remplacement des joints, respecter le sens de montage et opérer dans une ambiance protégée de la poussière.

MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

10.9. DÉMONTAGE DE LA VANNE

! Fuite possible d'huile de la tuyauterie. Préparer un récipient pour la collecte du fluide.

! Pour retirer la vanne, séparer l'équipement du chariot.

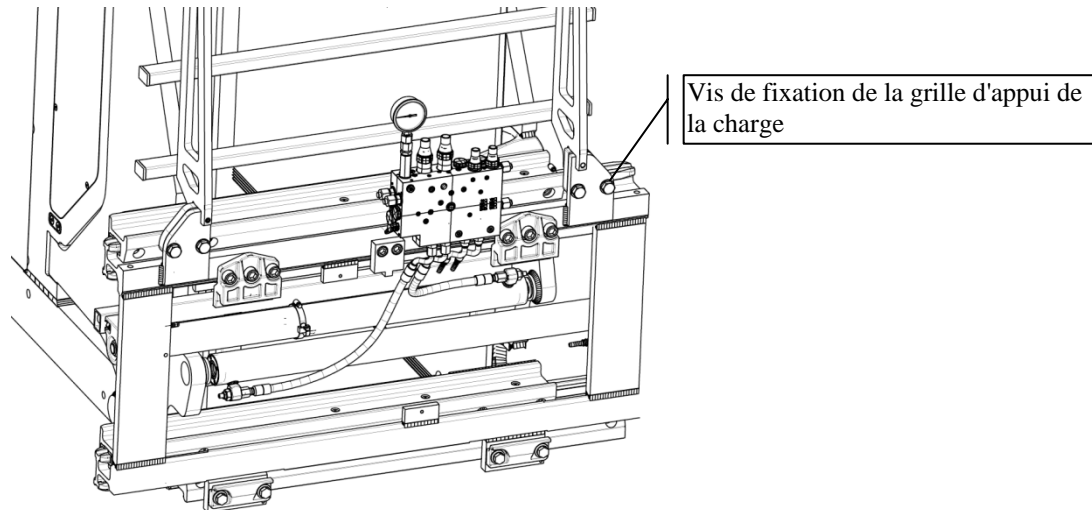
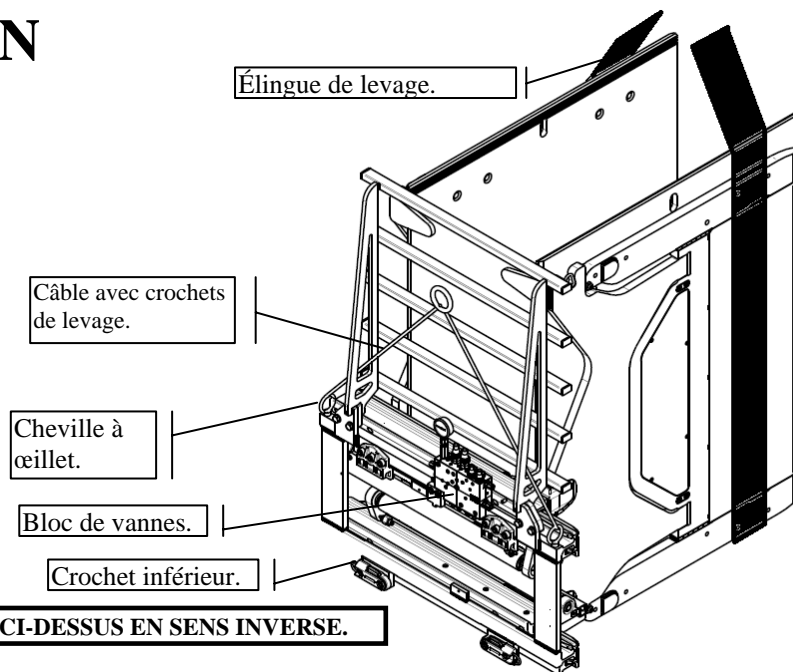
- 1) Démontez les crochets inférieurs, clé ISO 3318.
- 2) Débranchez les tubes flexibles d'alimentation de la vanne à l'aide d'une clé ISO 3318 de 19 mm.
- 3) Fixez 2 chevilles à œillet aux extrémités du châssis.
- 4) À l'aide de crochets UNI ISO 4479, de câbles et d'élingues, soulevez et déposez l'équipement au sol.
- 5) Débranchez les tubes flexibles de la vanne à l'aide d'une clé ISO 3318 de 19 mm.
- 6) Retirez le bloc de vannes à l'aide d'une clé ISO 3926 de 6 mm.

! POUR REPLACER LES PIÈCES DÉMONTÉES, EXÉCUTER LA PROCÉDURE DÉCRITE CI-DESSUS EN SENS INVERSE.

10.10. DÉMONTAGE DE LA GRILLE D'APPUI DE LA CHARGE

- 1) Accrochez la grille à l'aide d'élingues ou de câbles de levage
- 2) Dévissez les vis de fixation de la grille d'appui de la charge, clé ISO 3318 de 22 mm.
- 3) La grille peut désormais être retirée, puis déposée au sol.

! POUR REPLACER LES PIÈCES DÉMONTÉES, EXÉCUTER LA PROCÉDURE DÉCRITE CI-DESSUS EN SENS INVERSE.



MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

11. LISTE DES DYSFONCTIONNEMENTS, DES CAUSES ET DES ACTIONS CORRECTIVES

Force de serrage insuffisante avec glissement ou perte de la charge.	Pression et/ou débit d'huile insuffisant.	Contrôle et/ou réglage de la pompe hydraulique et du niveau d'huile du réservoir du chariot. Contrôle et réglage de la vanne de l'équipement.
	Résidu d'air dans le circuit hydraulique.	Contrôle du niveau d'huile dans le réservoir du chariot. Éliminer le résidu d'air dans le circuit.
	Pompe hydraulique usée.	Remplacer la pompe hydraulique du chariot.
	Obstruction ou fuite sur le circuit hydraulique.	Vérifier les tuyauteries et les raccordements de l'installation hydraulique de l'ensemble chariot - équipement ; éliminer les obstructions ou les fuites en remplaçant les tubes détériorés.
	Fuites des vérins ou de la vanne.	Remplacement des joints des vérins ou remplacement de la vanne.
	Surfaces usées du panneau en contact avec la charge.	Restaurer l'état initial de la surface ou remplacer le panneau
	Mauvais alignement ou mauvaise inclinaison des mâchoires.	Modifier l'alignement ou l'inclinaison des mâchoires, comme indiqué au point RÉGLAGE DES MÂCHOIRES.
Détérioration de la charge après sa préhension.	Soupape de limitation de pression avec un réglage excessif.	Contrôle et réglage de la soupape.
	Dysfonctionnement de la soupape de limitation de pression.	Remplacement de la soupape.
	Surface usée de la mâchoire en contact avec la charge.	Restaurer l'état initial de la surface ou remplacer la mâchoire.
	Mauvais alignement ou mauvaise inclinaison des mâchoires.	Modifier l'alignement ou l'inclinaison des mâchoires, comme indiqué au point RÉGLAGE DES MÂCHOIRES.
Fermeture ou ouverture lente ou irrégulière des mâchoires.	Pression et/ou débit d'huile insuffisant.	Contrôle et/ou réglage de la pompe hydraulique et du niveau d'huile du réservoir du chariot. Contrôle et réglage de la vanne de l'équipement.
	Résidu d'air dans le circuit hydraulique.	Contrôle du niveau d'huile dans le réservoir du chariot. Éliminer le résidu d'air dans le circuit.
	Pompe hydraulique usée.	Remplacer la pompe hydraulique du chariot.
	Obstructions ou ruptures dans le circuit hydraulique.	Éliminer l'obstruction ou remplacer le tube flexible détérioré.
	Fuites des vérins ou de la vanne.	Remplacement des joints des vérins ou remplacement de la vanne.
	Frottement excessif des guides de coulissement.	Nettoyer et graisser. Vérifier l'état des guides et éliminer les éventuelles déformations. Vérifier et/ou remplacer les patins.
	Limiteur de débit du vérin trop fermé.	Régler comme indiqué au point VITESSE ET SYNCHRONISME
	Circuit de régénération non réglé.	Régler comme indiqué au point VITESSE ET SYNCHRONISME
Translation latérale lente, irrégulière ou bloquée.	Pression et/ou débit d'huile insuffisant.	Contrôle et/ou réglage de la pompe hydraulique et du niveau d'huile du réservoir du chariot. Contrôle et réglage de la vanne de l'équipement.
	Résidu d'air dans le circuit hydraulique.	Contrôle du niveau d'huile dans le réservoir du chariot. Éliminer le résidu d'air dans le circuit.
	Pompe hydraulique usée.	Remplacer la pompe hydraulique du chariot.
	Obstructions ou ruptures dans le circuit hydraulique.	Éliminer l'obstruction ou remplacer le tube flexible détérioré.
	Fuites des vérins ou de la vanne.	Remplacement des joints des vérins ou remplacement de la vanne.
	Frottement excessif des guides de coulissement.	Vérifier les patins, l'état des guides, éliminer les déformations, nettoyer et graisser.
	Limiteur de débit du vérin trop fermé.	Régler comme indiqué au point VITESSE ET SYNCHRONISME

EN CAS DE DYSFONCTIONNEMENTS DIFFÉRENTS DE CEUX DÉCRITS CI-DESSUS, CONTACTER NOTRE SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE

MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

12. ÉMISSION SONORE



LES SPÉCIFICATIONS SUIVANTES S'APPLIQUENT À L'ENSEMBLE CHARIOT - ÉQUIPEMENT.

- Niveau de pression acoustique pondéré A de l'émission sur le poste de travail, s'il dépasse 70 dB(A) ; si ce niveau ne dépasse pas 70 dB(A), l'indiquer.
- Valeur maximale de pression acoustique instantanée pondérée C sur les postes de travail, si elle dépasse 63 Pa (130 dB par rapport à 20 µPa).
- Niveau de puissance acoustique pondéré A émis par la machine, si le niveau de pression acoustique de l'émission pondéré A dépasse 80 dB(A) sur les postes de travail.

14. GARANTIE

Le constructeur garantit tous ses produits sur une période de 12 mois ou 2000 heures de marche (la première situation qui se vérifiera) à compter de la date d'expédition.

En cas d'utilisation dépassant 8 heures par jour, la période de garantie est réduite de manière proportionnelle.

La garantie est limitée au remplacement, franco usine du constructeur, des pièces que celui-ci reconnaîtra défectueuses pour vice de matière ou de fabrication ; ne comprend pas les frais de main-d'œuvre ou de transfert pour leur remplacement.

Il est en outre entendu que la reconnaissance de la garantie tombe si le défaut découle d'une utilisation inappropriée du produit, si la mise en place n'a pas été effectuée selon les prescriptions du constructeur ou si des pièces non d'origine ont été utilisées pour des modifications ou des remplacements.

L'équipement n'est pas garanti pour des utilisations dépassant les prestations indiquées sur la plaquette et dans la documentation.

Tous les équipements sont couverts par une assurance sur les dommages causés aux tiers par des pièces défectueuses ou présentant un dysfonctionnement ; en sont exclus les dommages causés par une utilisation incorrecte ou inappropriée.

13. RECYCLAGE

Les pièces remplacées doivent être évacuées, comme dans le cas de la mise à la ferraille, de manière différenciée selon la nature du matériau, en observant les prescriptions de la loi en matière d'évacuation des déchets solides industriels.

NB : Les pièces non indiquées dans le tableau ci-contre sont en acier.

Palette de transport	Bois
Sangles de fixation et revêtement de protection à l'expédition	Polyester et matériau thermorétractable
Bouchons des vérins	Fonte
Patins de guidage	Nylon
Tuyauteries / raccords	Polyester / acier
Joints	Polyuréthane et NBR
Peinture	Polyester époxydique
Huile du motoréducteur et graisse	À évacuer dans le respect des directives locales

15. FAC-SIMILÉ DU CERTIFICAT CE DE CONFORMITÉ

Dichiarazione CE di Conformità

No: _____

NOME COSTRUTTORE _____

INDIRIZZO COSTRUTTORE _____

XXXXXXXXXXXXXXXXX

Dichiaro sotto la nostra esclusiva responsabilità che il prodotto:

Tipo: _____

Marca: _____

Modello: _____

Matricola: _____

anno di fabbricazione: _____

è conforme alle disposizioni della Direttiva Macchine 2006/42/CE e alle disposizioni nella norma EN 1726-2

Persona autorizzata a compilare il fascicolo tecnico

Nome: _____

Cognome: _____

Posizione: _____

Indirizzo: _____

Persona autorizzata a redigere la dichiarazione

Nome: _____

Cognome: _____

Posizione: _____



Fiorenza, 10 dicembre 2009